



**École hôtelière de la Capitale - ÉHC**

**PROJET ÉDUCATIF 2019-2022**

**22 mai 2019**

## **TABLE DES MATIÈRES**

- 1. Présentation du projet éducatif**
- 2. L'ÉHC et son environnement**
- 3. Consultation et élaboration du projet éducatif**
- 4. Des enjeux, orientations jusqu'aux cibles**
- 5. Transmission et diffusion**
- 6. Mise en œuvre et suivi**
- 7. Reddition de compte**
- 8. Annexes**
  - 8.1 Liste des membres du comité de pilotage**
  - 8.2 Consultant Denis Lemieux**

## **1. Présentation du projet éducatif**

Le présent document présente le projet éducatif de l'École hôtelière de la Capitale (ÉHC) pour les années 2019-2022.

Il se veut un outil de mobilisation et de communication dont la finalité est de définir et de faire connaître les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus de l'ÉHC en matière de réussite éducative de ses élèves. Il résulte de consultations, d'implications et de consensus établis par les acteurs du centre autour d'un projet éducatif qui se veut rassembleur. Tel que le prévoit la Loi sur l'instruction publique (LIP), le contenu de ce projet est en lien étroit et en cohérence avec les orientations ministérielles et le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR 2018-2022) de la Commission scolaire de la Capitale.

## **2. L'ÉHC et son environnement**

En activité depuis 1965, l'ÉHC est un centre de formation professionnelle spécialisé dans le secteur alimentation et tourisme dans lequel elle a acquis une renommée internationale. Les nombreux prix remportés par ses élèves lors de compétitions d'envergure en font foi. Les valeurs qui inspirent, guident et orientent les actions de l'ÉHC sont le respect, la responsabilisation et le professionnalisme.

À plusieurs occasions dans un passé récent et toujours relié avec sa volonté d'offrir des services d'enseignement de qualité, l'ÉHC a investi dans l'amélioration de ses infrastructures et ses équipements. Les élèves disposent donc d'ateliers ultramodernes et de dispositifs d'enseignement répondant aux normes du milieu du travail. S'ajoute à ces nouveaux espaces, les plateaux d'enseignement du domaine Cataract, lieu d'événements à caractère protocolaire.

### ***Offre de formation et adéquation formation-emploi;***

L'ÉHC offre en tout 9 programmes conduisant soit à un Diplôme d'études professionnelles (DEP) ou à une Attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Sur l'ensemble de ces programmes, 6 ont un caractère « supra régional » c'est-à-dire que l'offre de formation de l'ÉHC doit répondre à des besoins de main-d'œuvre de plusieurs régions. L'ÉHC accueille chaque année plus de 400 élèves en provenance de la région de Québec, mais aussi de plusieurs autres régions.

En dépit de ces bassins plus larges de recrutement, l'ÉHC connaît toutefois, depuis plusieurs années, des difficultés importantes à maintenir son niveau d'activité et à recruter de nouvelles clientèles. Les fortes pénuries de main-d'œuvre engendrées par une situation économique très favorable de la région de la Capitale-Nationale (Taux de chômage à 3,3% en février 2019 selon Statistiques

Canada) et de l'ensemble du Québec et le fait que les emplois disponibles sont attractifs, même pour des personnes n'ayant pas les qualifications ou le niveau d'employabilité normalement exigé sur le marché du travail, ne sont évidemment pas étrangers à cette situation. On constate en outre une perte importante de nouveaux élèves admis entre le moment de l'inscription et la date de début de la formation. Cette volatilité vient alourdir la gestion du nombre réel d'inscriptions et des places disponibles effectives.

Selon les fiches d'adéquation formation-emploi (Inforoute FPT, mai 2018), tous les programmes de l'ÉHC offrent des perspectives d'emploi « acceptables » ou « favorables ». Toutefois, en dépit de ces données positives liées à l'ouverture du marché du travail, 2 programmes (Boulangerie et Pâtisserie) sont considérés selon l'Inforoute FPT en surplus de clientèles ». Par ailleurs, les analyses du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) (*État d'équilibre du marché du travail, Diagnostics pour 500 professions, Édition 2018*) confirment, lorsque le diagnostic est disponible, le verdict de profession « en déficit » ou en « équilibre » avec l'horizon de 2021 pour plusieurs métiers visés par les programmes de formation de l'ÉHC.

En outre, des partenaires importants du marché du travail dont le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) et la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) qui le chapeaute, expriment clairement leurs inquiétudes face à la non-disponibilité de main-d'œuvre constatée dans ce secteur d'activité économique. Plusieurs facteurs mettent une pression additionnelle sur les impacts de ces pénuries, mentionnons la baisse importante du nombre de jeunes de moins de 25 ans disponibles, la diminution du nombre d'heures que les jeunes souhaitent consacrer à leur emploi, le volume d'inscriptions à la baisse dans les programmes de formation reliés au secteur et la difficulté d'intéresser les plus de 50 ans à une carrière en tourisme (CQRHT, *Jeunes et étudiants dans l'industrie touristique : 5 constats, 2018*). Le Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020 (PDIT) quant à lui prévoyait déjà une hausse importante du nombre d'emplois compte tenu des investissements majeurs faits dans le secteur. Toujours selon le CQRHT, un nombre important de postes seront à combler dans le secteur visé au cours des prochaines années (25 735 en 2025). De son côté, dans une étude très récente (*Études économiques, Point de vue économique, 13 mars 2019*) l'économiste principale du Mouvement Desjardins met également en lumière les difficultés de recrutement de main-d'œuvre dans plusieurs industries au Québec, dont celle de l'hébergement et tourisme. Cette dernière sera d'ailleurs la plus touchée avec un taux de postes vacants de 4,7% sur le nombre de postes total. En définitive, il apparaît que les fortes pénuries de main-d'œuvre font en sorte que les perspectives d'emploi pour les élèves diplômés de l'ÉHC sont et devraient demeurer excellentes au cours des prochaines années. Pour l'ÉHC, il est donc primordial de poursuivre les efforts de recrutement et le maintien de la formation de base dans tous les métiers du domaine.

### ***Financement des services éducatifs et de soutien aux élèves;***

Son financement ministériel étant basé sur le nombre d'élèves et la sanction de chacun des modules des programmes, le nombre décroissant de clientèles oblige l'ÉHC à constamment renouveler ses efforts pour équilibrer ses budgets de fonctionnement. Dans ce contexte, il s'avère difficile de maintenir et développer des services éducatifs de qualité répondant aux besoins évolutifs des élèves. De fait, en matière de réussite scolaire, l'atteinte d'objectifs ne peut évidemment se réaliser sans une rigueur, une constance et un renouvellement dans les efforts déployés par le personnel de l'école. C'est ainsi que le suivi des élèves « classés » à risque fait l'objet d'un important travail de concertation entre les enseignants et les autres personnels du centre afin que tout soit mis en place pour une plus grande efficacité du soutien à l'apprentissage et de l'encadrement.

Ce service qui s'adapte aux besoins des élèves constitue à la fois une force pour l'organisation, mais aussi, comme cela a été mentionné, une source d'inquiétude quant à la capacité de l'ÉHC de consolider le financement qui lui est rattaché. Dans cette perspective, le fait que le nombre d'élèves nécessitant des interventions particulières dans leur parcours vers la réussite soit en augmentation constitue pour l'école un défi majeur dans un cadre budgétaire où les marges de manœuvre sont difficiles à générer.

La mobilisation du personnel de l'ÉHC envers sa mission éducative ressort d'une façon manifeste dans les consultations menées. Il en est de même pour le leadership d'excellence que l'ÉHC exerce dans le milieu de la formation en restauration dans la région, mais également au plan national. Par ailleurs, les liens étroits construits par l'ÉHC au fil des ans par la négociation et la mise en place d'ententes avec des partenaires internationaux pour la réalisation de stages à l'étranger pour les élèves et les membres du personnel font également état de ce leadership. À ce chapitre, et sur bien d'autres, l'ÉHC se démarque et demeure attractive pour plusieurs jeunes et adultes.

### ***Évolution des clientèles et taux de réussite***

Le **tableau 1** fait état de l'évolution des clientèles (y compris les élèves de moins de 20 ans) ainsi que le taux de diplomation par programme offert par le centre au cours des dernières années. Un grand constat se dégage: baisse significative du nombre d'équivalents temps plein (ETP) réalisés. Quant au taux de persévérance, nous n'avons pu à ce jour, avec les outils disponibles, extraire cette statistique par programme. Toutefois, on a pu établir un taux général de 74% pour l'ensemble des programmes et c'est sur cette base que nous avons établi la cible de l'objectif en lien avec la persévérance de nos élèves (voir Tableau 4 page 11), maintien du haut taux de persévérance.

#### **Taux de diplomation :**

<b>Programme</b>	<b>2016-2017</b>		<b>2017-2018</b>	
	<b>ETP</b>	<b>Diplomation</b>	<b>ETP</b>	<b>Diplomation</b>
Boucherie de détail	27.28	73 %	14.54	95 %
Boulangerie	17.53	78 %	12.03	65 %
Conseil et vente de voyages	39.5	72 %	39.6	51 %
Cuisine	164.44	59 %	158.23	63 %
Cuisine du marché	6.04	90 %	6.19	63 %
Pâtisserie	103.66	69 %	80.81	62 %
Pâtisserie de restauration contemporaine	4.23	100 %	4.85	77 %
Service de la restauration	22.83	71 %	21.34	69 %
Sommellerie	15.6	64%	19.64	82 %
<b>Total</b>	<b>401.07</b>	<b>68 %</b>	<b>357.23</b>	<b>67 %</b>

**Tableau 2 : Élèves de moins de 20 ans**

**Taux de diplomation**

Programme	2016-2017		2017-2018	
	ETP	Diplomation	ETP	Diplomation
Boucherie de détail	8.68	78 %	4.33	100 %
Boulangerie	4.95	70 %	6.17	67 %
Conseil et vente de voyages	13.6	57 %	11.02	40 %
Cuisine	66.23	55 %	48.02	48 %
Cuisine du marché	1.17	67 %	0.62	50 %
Pâtisserie	41.13	70 %	25.9	58 %
Pâtisserie de restauration contemporaine	0.43	100 %	0.72	33 %
Service de la restauration	7.5	90 %	9.38	89 %
Sommellerie	1.83	50 %	0.5	100 %
<b>Total :</b>	<b>145.52</b>	<b>65 %</b>	<b>106.7</b>	<b>58 %</b>

### ***Présence des partenaires à l'ÉHC***

L'ÉHC entretient des relations étroites avec des partenaires du marché du travail. Des partenaires sont évidemment présents au Conseil d'établissement (CE) et participent également à bon nombre d'événements organisés par le centre.

Liste des principaux partenaires :

Stages à l'étranger :

- Lycée de Gascogne et quatre établissements étoilés de la région de Bordeaux;
- Lycée St-Joseph de Concarneau et six établissements (boulangeries ou pâtisseries) de la région;
- Nice, huit établissements hôteliers, Lyon, MRF.

Partenaires qui accueillent les élèves en stage ATE :

- Boucherie (20 établissements), boulangerie (15 établissements) et conseil et vente de voyages (35 établissements);
- Partenaires qui accueillent les élèves en stage de fin de formation (plus de 150 établissements ou entreprises);
- Partenaires du Salon emploi (40 entreprises);
- Partenaires de l'ASP de sommellerie (30 entreprises).

Cégep Limoilou, Air Transat, L'ABAQ, ARQ, Fondation ARQ, AQFORTH, AHRQ, Desjardins, Québec-Exquis, Mycélium, Fondation PAL, SCCPQ, Service-Québec, CJE Basse-ville, Accès-Études-Québec et Éducation internationale

### **3. Consultation et élaboration du projet éducatif**

Plusieurs représentants de membres du personnel de l'ÉHC ont été mis à contribution à toutes les étapes d'élaboration du projet et vous trouverez en annexe la description des étapes de réalisation et la liste des personnes impliquées. Dans une première phase de consultation, le personnel (45) et les élèves (192) du centre (237 répondants) ont été invités à remplir un questionnaire de sondage d'opinion sur différentes thématiques et les résultats ont évidemment pris en compte dans la rédaction du projet éducatif. Un comité de pilotage dans lequel tous les membres de l'ÉHC étaient représentés a assumé le mandat d'orienter et suivre les différentes étapes d'élaboration du projet éducatif. Le tout évidemment sous la supervision de la direction du centre et le soutien logistique d'une personne ressource externe. Les représentants des partenaires et des parents siégeant au Conseil d'établissement ont également été consultés lors de l'élaboration du présent projet éducatif. Enfin, le projet a été présenté au comité de participation des enseignants et a été adopté par les membres du Conseil d'établissement lors de leur rencontre du 5 juin 2019.

### ***Résultats du sondage :***

Le sondage d'opinion utilisé était divisé en 3 parties : une section pour tous, une deuxième réservée aux élèves et une dernière pour le personnel et les partenaires. Une section commentaires était également présente. Des réponses fournies sont ressortis un certain nombre de constats (selon le niveau d'adhésion en % atteint) qui ont été analysés par le comité de pilotage et classés par ordre de priorité. Les résultats de cet exercice viennent évidemment influencer la nature des enjeux, des orientations et des objectifs retenus au cœur même de ce projet éducatif.

Voici les éléments retenus en priorité 1 (priorité 2 dans certains cas) et dont la convergence a été établie dans les réponses compilées des élèves et des membres du personnel (et partenaires):

### ***Constats :***

#### ***A : Ce qui ressort des résultats du sondage d'opinion (selon le classement des priorités 1 et 2) :***

- La participation au sondage est majeure puisque 192 élèves (77 % du nombre total d'élèves présents au centre) et 45 membres du personnel (soit 83 % du nombre total d'employés de l'école) et partenaires (8) y ont répondu;

#### ***A.1 : Section Personnel et partenaires de l'ÉHC :***

- On considère que le matériel et les équipements sont bien entretenus et contribuent au bon fonctionnement des activités de l'ÉHC;
- La politique d'encadrement des élèves est très bien connue;
- Les dossiers d'élèves en transition d'une école secondaire vers l'ÉHC ou d'adultes en phase de retour aux études semblent causer des difficultés quant à la transmission ou à l'obtention de l'information pertinente sur leurs parcours;
- La formule de la concomitance pourrait constituer une approche pour intéresser davantage les jeunes à la FP.

### **A.2 : Convergences :**

- Les objectifs (et cibles) en matière de réussite (et du taux d'abandon et de la persévérance) de l'ÉHC semblent être bien connus des élèves;
- La réussite est une préoccupation de tous à l'ÉHC;
- On perçoit à plus de 92% (élèves) et 88% (personnel et partenaires) l'assiduité aux cours comme une préoccupation constante du personnel;
- Une grande fierté se dégage de part et d'autre de la vision de l'ÉHC comme institution de référence dans la région de Québec;
- Les comportements positifs des élèves sont valorisés et récompensés;
- Les services de soutien aux élèves (dépistage, mesures particulières, aide à l'apprentissage, coordination) sont bien perçus par une forte majorité;
- Grande satisfaction des élèves face au matériel pédagogique adapté utilisé ou produit par les enseignants;
- Réactions similaires et positives de tous face à l'utilisation régulière des TIC;
- Plus de 86% des répondants élèves considèrent qu'il y a une vie active à l'ÉHC. Il en est de même pour le personnel et les partenaires (91%);
- Les projets d'échange ou de stage à l'étranger sont très importants pour les élèves et pour le personnel et partenaires;
- L'équipe de l'ÉHC s'occupe des élèves qui peuvent éprouver des problèmes financiers.

### **Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la Commission scolaire de la Capitale :**

Le PEVR sert également de balise à ce projet éducatif. Essentiellement, deux ancrages ressortent :

- Orientation 1 : Améliorer la réussite et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes :
  - Axe d'intervention 1 : Augmentation de la diplomation et de la qualification;
  - Axe d'intervention 3 : Amélioration de la persévérance;
  - Axe d'intervention 4 : Amélioration des transitions scolaires.
- Orientation 2 : Bonifier l'expérience éducative au sein de nos établissements :
  - Axe d'intervention 1 : Développement d'une culture du numérique.

#### 4. Des enjeux, orientations jusqu'aux cibles

Tenant compte des résultats des consultations réalisées et des analyses effectuées, le projet éducatif de l'ÉHC établit comme suit ses enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles :

ENJEUX	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	ACTUEL (2017-2018)	CIBLE
La réussite des élèves	Améliorer le taux de diplomation des élèves inscrits au DEP, y compris les jeunes de moins de 20 ans;	Augmenter le taux de diplomation pour chacun des programmes;	Taux de diplomation;	67 %	70 %
	Améliorer le taux de persévérance des élèves inscrits au DEP, y compris les élèves de moins de 20 ans;	Augmenter le taux de persévérance pour chacun des programmes;	Taux de persévérance;	74 %	77 %
	Améliorer la transition vers l'ÉHC de la clientèle jeune et adulte en provenance des établissements de la CS de la Capitale;	Collaborer à la mise en place d'un processus de transition, appuyé par des outils, entre le secondaire, l'éducation des adultes et l'ÉHC;	Nombre d'initiatives mises de l'avant par l'ÉHC pour faciliter les transitions.	Non disponible	3 (1/an)
L'expérience éducative au sein de l'ÉHC	Accroître l'accessibilité et l'utilisation du numérique;	Accompagner le personnel enseignant dans l'utilisation du numérique dans leur pédagogie;	Nombre de formations sur le numérique offertes aux enseignants;	2	6 (2/an)
		Rendre accessibles aux enseignants les outils numériques;	NBR d'ateliers ou de classes dotés d'équipements informatiques;	10	16 (+6)

ENJEUX	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	ACTUEL (2017-2018)	CIBLE
(Suite) La protection de l'environnement	Diminuer l'empreinte écologique de l'école;	Instaurer un système de récupération des matières recyclables produites par l'ÉHC;  Intégrer une dimension environnementale dans l'ensemble des programmes de formation;	NBR de projets mis de l'avant par le Comité vert;  Nombre d'initiatives départementales annuelles;		6 (2/an)  2 initiatives par département annuellement

## 5. Transmission et diffusion

Le projet éducatif a été transmis à la direction générale de la Commission scolaire de la Capitale. Des copies seront distribuées aux membres du personnel et il sera accessible sur le site Internet de l'école.

## 6. Mise en œuvre et suivi

La mise en œuvre de ce projet éducatif se fera au moyen d'un plan d'action annuel et dont le suivi des réalisations se fera sur une base régulière et en fin d'année scolaire.

## 7. Reddition de compte

Les résultats reliés aux cibles du projet éducatif seront évalués à la fin de chacune des années scolaires. Le plan d'action sera renouvelé à la fin de l'année. Une évaluation complète du projet éducatif sera faite en 2022 au moment de produire le nouveau projet 2022-2025. Cette reddition de compte sera soumise à la direction générale de la commission scolaire.

## 8. Annexes

8.1 Liste des membres du comité de pilotage : Benoit Alexandre, Denis Castonguay, Philippe Coudroy, Pascale Labrecque, Nathalie Lambert, Andréane Lévesque, Isabelle Légaré, Robert Paquin, Sara Savard Gauthier, René Vigneault. (8 rencontres par année).

8.2 Consultant : Denis Lemieux.